

en ligne en ligne

BIFAO 62 (1964), p. 109-114

Suzanne Ratié

Le scarabée de cœur du musée d'Annecy [avec 1 planche].

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# LE SCARABÉE DE COEUR DU MUSÉE D'ANNECY

# PAR

## DR. SUZANNE RATIÉ

Le musée d'Annecy possède, depuis le 10 Mai 1909, un scarabée de cœur inscrit sur le registre des entrées sous le N° 14719. La référence, écrite de la main du conservateur, Marc Leroux, ainsi que la fiche de classement, donnent les indications suivantes:

«Scarabée égyptien. Longueur 0.06 cm., avec inscription hiéroglyphique. Empreinte en cire rouge provenant des ruines de Thèbes». «Scarabée en brèche verte, de l'époque saïte, VI° siècle av. J-C. Texte hiéroglyphique tiré du Chapitre XXX du Livre des Morts. Traduction faite par M. Langlois. Don de M. Prisse d'Avennes fils».

Quelques rectifications nous semblent nécessaires concernant cet objet.

Le rôle du scarabée de cœur (1), dans le rite funéraire, apparaît bien complexe. Il semble que plusieurs idées différentes se soient syncrétisées en ce qui concerne sa forme et sa fonction : représentation magique du cœur périssable, organe-clé central, « primum movens » des pulsions vitales physiologiques autant qu'affectives ; support matériel indestructible du cœur mortel lui permettant d'accéder à la vie d'outre-tombe ; image de résurrection et de renaissance identifiée à Khepri (2), le soleil rajeuni et renaissant. — Il semble aussi que sa formule incantatoire ait été destinée à influencer magiquement le cœur du mort au cours du jugement.

(1) Bonnet H., Reallexicon der ägyptischen religions Geschichte Berlin 1952, p. 297-298.

Mummy, Cambridge 1894, p. 116-122-233-293; Ward J., The sacred Beetle, London 1902, pp. 3-4-6; Sauneron S. et Yoyotte J., La Naissance du Monde selon l'Egypte ancienne, Sources Orientales I, (ed. du Seuil) 1959, pp. 27-49-50.

15.

<sup>(3)</sup> Sur le symbolisme du scarabée et son identification avec le soleil levant, voir : CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Ed. Dindorf), t. III. Strom. Lib. V, \$\$ 20-21; HORAPOLLO (ed. Leemans), t. 10; BUDGE E. A. WALLIS, The

On trouve ce scarabée de pierre sur la gorge de la momie, à la base du cou (1).

Le cœur mortel demeure à sa place, attaché aux gros vaisseaux (2). Parfois il est enlevé et placé, ainsi que les poumons, dans le vase canope orienté à l'Est, représenté par le génie chacal Douamoutef et protégé par la Déesse Neith (3).

Sculpté dans une malachite verdâtre, ce scarabée mesure 6 cm. de longueur et 4.5 cm. de largeur. Il est finement poli par la roue du lapidaire. Ses caractères archéologiques le rendent conforme à la structure traditionnelle du scarabée magique. Sa couleur verte (4) exprime par magie mimétique et sympathique l'idée de Renaissance et de Vitalité; peut-être les reflets mordorés de l'insecte « ateuchus sacer» furent une des raisons de son identification avec Khepri, antique culte nilotique (5) dont la lointaine résurgence reparaît à l'époque romaine (6).

Il semble qu'il persiste quelques faibles traces de dorure dans les sillons de la base et des élythres. Il se conformerait ainsi à la rubrique du Chapitre XXX du Livre des Morts « un scarabée de pierre verte, cerclé d'électrum» (7).

Si la perfection froide de son relief l'a fait dater de l'époque saïte, il nous apparaît plutôt remonter au Nouvel Empire. En effet, si nous nous reportons à la classification

- (1) On a pensé d'abord qu'il était placé à l'intérieur de la poitrine, à la place même du cœur; voir: Ward J., The sacred Beetle p. 4; Hall H. R., Catalogue of Egyptian Scarabs in the British Museum, London 1913, p. XX; Meyer I., «Scarabs», p. 66; Maspero, Guide du Visiteur au Musée de Boulaq 1883, pp. 228-229. Celui-ci est revenu plus tard sur cette opinion: Guide du Visiteur au Musée du Caire 1912, p. 319-320. Voir aussi: Virey P., Les Scarabées de l'Ancienne Egypte. Annales de l'Académie de Mâcon 1909 3ème série t. XIV, p. 422.
- (2) Shorter, Notes on some funerary amulets, J. E. A. 21, p. 171-173; Elliot Smith and Dawson, Egyptian Mummies, p. 146, fig. 38 (pour ces derniers, le cœur est toujours laissé en place. Dans quelques rares cas, il est enlevé mais il est toujours replacé dans le corps et n'est jamais enveloppé avec les autres viscères).

- (3) Budge, The mummy, p. 195-199.
- (4) Kees H., Farbensymbolik in ägyptischen religiösen Texten, Nachrichten von der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Phil. Hist. Klasse 1943, p. 425-436.
- (5) MEYER I., « Scarabs », p. 13; Hall, Catalogue of Eg. Scarabs in the B. M., p. XVII; Budge, the Mummy, p. 232.
- (6) «Le scarabée vert a la propriété de rendre la vue plus perçante; il guérit de sa couleur verte la fatigue des yeux de ceux qui le fixent. C'est pour cela que les graveurs de pierres précieuses utilisent ces insectes pour affermir leur vue»; Pline, Hist. Nat.
- (7) Autres scarabées cerclés d'or: N° 4527-4528-4530-4531 Musée du Caire. D'autres comportent simplement un cercle de peinture dorée. Voir valeur mystique et spirituelle de l'or dans Daumas F., La valeur de l'or dans la pensée égyptienne. Revue de l'Histoire des Religions, Paris 149 (1956), 1-17.

de Hall <sup>(1)</sup>, il appartient au type D 8 et aussi au type G 1. Ces derniers caractères se rencontrent à la fin du Moyen Empire, à la XIX° et à la XXVI° Dynastie, mais ceux du type D 8 sont caractéristiques de la XVIII et XIX Dynastie. La pierre dure est encore employée à cette époque, avant qu'on lui préfère la cornaline et les vernis jaunes et pourpres <sup>(2)</sup>.

L'épigraphie confirme ces données, car la face plane, divisée en quinze registres, porte, gravé, le texte hiéroglyphique du Chapitre XXX b du Livre des Morts (celui-ci se différencie du Chapitre XXX a après la mention de la Balance). C'est celui de la recension thébaine que l'on trouve reproduit sur les nombreux papyrus de la XVIII, XIX et XX Dynastie (3) ainsi que sur d'innombrables scarabées; ce n'est pas le Chapitre XXX de la recension saïte étudiée par Lepsius sur le papyrus de Turin (4), version élaborée sous la XXVI Dynastie à partir des deux Chapitres XXX a et XXX b.

Le titre nous est donné par l'introduction des papyrus Ani et Nebseni : « Chapitre pour ne pas permettre que le cœur d'un homme se dresse contre lui dans l'autre monde». Le rubriques des papyrus de Parme et de Turin (5) nous content son origine légendaire (ou peut-être historique). On sait aussi que selon les arcanes magiques de l'incantation, il doit «être récité par un homme pur et lavé, n'ayant mangé ni chair d'animal ni poisson...». Sa formule magique n'exclut pas, par un syncrétisme déconcertant et une curieuse confusion des plans des valeurs spirituelles le rôle

<sup>(1)</sup> Hall. Catalogue of Egypt. Scarabs. p. XXX et suiv.

<sup>(2)</sup> Hall. op. cit., p. XIV; Newberry P. E., Scarabs 1906, p. 69-76.

<sup>(3)</sup> NAVILLE E., Das ägyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dyn. Berlin 1886, Bd. I, BL 167, Bd. II, 14-27, Bd. II, BL. 99. The Egyptian Book of the Dead; Le Page Renouf, London 1904, Part II, p. 75 à 77; Budge (E. A. Wallis). The book of the Dead. An English translation of the chapters, hymns etc... of the theban recension... 2° ed., London 1909 The chapter of coming forth by day or the theban recension of the book of the Dead. London 1910. The papyrus of Ani. A reproduction in-facsimile ed. With hieroglyphic transcript,

translation and introduction... New-York and London 1913; Shorter A. W., Catalogue of Egyptian religious papyri in the British Museum. Copies of the book pr (t) m hrw from the XVIII th. to the XXII nd. dynasty. London 1938; Allen. The Egyptian book of the dead. Documents in the oriental Institute Museum at the University of Chicago. The University Chicago Press. Chicago, vol. LXXXII 1960.

<sup>(4)</sup> Lepsius. Das Todtenbuch der Aegypter. 1842, pl. XVI, 30-32. Pierret. Le Livre des Morts des anciens Egyptiens. Paris 1882.

<sup>(9)</sup> Dans d'autres textes, cette rubrique est reportée à la suite du Chapitre LXIV ou CXVIII.

entrevu du cœur-conscience et du témoignage de ses actions passées (1) devant le juge suprême : magie d'assonance rituelle et figée, en même temps que première notion de la responsabilité humaine.

### TRADUCTION

« Paroles à dire par Payiou. Elle dit : « Oh! mon cœur « ib » de ma mère, oh! mon cœur « ib » de ma mère! cœur « haty » de mes Manifestations (2)! Ne te dresse pas contre moi en témoin! Ne t'oppose pas à moi devant les juges! Ne me sois pas hostile en présence du Gardien de la Balance! Tu es mon « ka » qui est dans mon corps, le Khnoum qui rend vigoureux mes membres! Maintenant, puisses-tu t'avancer en ce lieu de Béatitude vers lequel nous nous dirigeons! Ne permets pas que notre nom soit en mauvaise odeur auprès des Courtisans qui créent les hommes en foule! Que ce soit bienfaisant pour nous, que ce soit bienfaisant d'écouter, que le cœur soit épanoui à l'énoncé du jugement (3). Ne prononce pas de mensonge contre moi auprès de Dieu! Voici que tu es évalué et existant (étant justifié).»

Le nom de n' n'est pas attesté avec cette orthographe. Il s'agit vraisemblablement d'une femme, le pronom de la ligne suivante étant un pronom féminin. Le déterminatif masculin peut être dû à une confusion des deux signes qui sont voisins en hiératique. Tous les pronoms du texte sont masculins. Cette confusion des pronoms est fréquente dans ces formules stéréotypées et souvent gravées à l'avance, cela même sur des scarabées appartenant à des personnages importants (4).

Nous connaissons plusieurs noms de même racine. Tous sont attestés au Nouvel Empire. Citons:

- vienne à l'existence selon ce que tu as fait...» Urkunden IV 116-14-Denkstein des
- (2) Pour le sens de *hprw* voir Shorter A. W., J. E. A. 21, 1935, p. 172.
- (3) Voir variantes dans Allen. Bd. 30 B. p. 115 R (OIM-9 787).
- (4) Les pronoms sont féminins sur le scarabée de la Grande Prêtresse Asetemkhebt (DARESSY. A. S. A. E. XX p. 17-18) ainsi
- que sur le scarabée de cœur de la Divine Adoratrice Amenardis; C. L. R. Bull. (Heart Scarab of queen Amenardis, Metrop. Museum of Art. New-York 1915 8° V. 10, p. 116-117). Par contre, plusieurs pronoms sont inscrits au masculin sur le scarabée de la Dame Eineferta (Virey P., Annales de l'Académie de Mâcon série 3. 19-1942).
- (5) RANKE H., Die Ägyptischen Personennamen 1, p. 23. 4.
  - (6) RANKE H., A. P. 3-129-23.

XVIII (1) et la XIX (2) Dynastie. Nous connaissons plusieurs (1) (3) entre autres, un scribe d'offrandes du Nouvel Empire (4), le 3ème fils d'un Directeur des Faiseurs de sandales de la XIX Dynastie (5). Un scribe royal, chef des Archers de l'époque Ramesside originaire de la Thébaïde (6). Un (1) ou (7) est un fils de la famille des Ramsès (8); (2) est un nom féminin attesté plusieurs fois sous la XVIII Dynastie, (1) (10) ou (1) est un graveur d'Amon bien connu sous Ramsès II (11).

Si l'on admet que les noms propres sont caractéristiques d'une époque et permettent avec assez d'approximation des repères chronologiques (12), ceci est un argument qui rattache notre scarabée au Nouvel Empire : XVIII Dyn. ou époque Ramesside, confirmant ainsi les données archéologiques et le style de l'inscription.

L'étude épigraphique du texte ne nous apprend rien de particulier sur la rédaction du Chapitre XXX b. En général, l'inscription suit d'assez près la rédaction du papyrus Nebseni (13) (XVIII Dyn.). Nous y trouvons les variantes orthographiques nombreuses déjà recensées dans les divers manuscrits et scarabées de la période Thébaine. Signalons l'orthographe le finance de determinatif des autres textes est le ou le signe est écrit verticalement (14). Il évoluera en le dans les textes tardifs. Les variantes de ont déjà été signalées (15): orthographes différentes ont déjà été signalées (15): orthographes différentes ont déjà eté signalées (15): orthographes différentes ont de le control (écarter, repousser, être hostile à ...) (16), et variante ont de la control (presser, mouvoir, expulser (18) on ont déjà eté signalées (15):

- (1) Mémoires publiés par les Membres de la Mission Archéologique Française du Caire, t. 8. 273. 7-293. 226.
- (2) Annales du Service des Antiquités de l'Egypte,
  t. 5 118-XV. Rec. de Travaux Vol. 13. 121.
  - (3) RANKE H., A. P. 3 129-25.
- (4) Ägyptische Inschriften aus den Staatlichen Museum zu Berlin Inschriften des neuen Reiches p. 87-1038.
- (8) M. CRAMER, Ägyptische Denkmaler des Kestner-Museum in Hannover. Vgb. ZÄS 72, p. 91, Tafel V. 4 Hannover 2 935 (18).
  - (6) A. S. A. E. 20-162.
  - (7) RANKE H., 3. 129-27.
  - (\*) A. S. A. E. 14-33.
  - (9) RANKE H., 3. 130-1
  - (10) RANKE H., 3. 130-2.

- (11) Mém. Miss. V, 604.
- (12) Les noms propres égyptiens, Conférence de H. Ranke. CdE 22, Juillet 1936, p. 294.
- (13) British Museum 9 900 (Aa selon la classification de Naville, Todtenbuch).
- (14) De même, sur le scarabée de la Dame Einferta qui date de la XX Dyn. (P. Virrey, Mâcon 1919).
- <sup>(15)</sup> Daressy G., Le scarabée de la Grande Prêtresse Aset-m-khebet, A. S. A. E., 1920, t. 20, p. 18.
  - (16) Wb II, p. 456-9-10-13.
- (17) Louvre III 93. (Pb selon la classification de Naville).
- (18) Lefebyre G., Grammaire de l'Egyptien Classique 2° ed. 1955, p. 391; Gardiner A., Egypt. Grammar 1957 3° ed. p. 603; Wb V 496.

d'où deux groupes de traductions différentes : « ne querelle pas contre moi» ... (1) « ne me sois pas hostile» (2) « qu'il n'y ait pas de division entre toi et moi» ... (3) « ne t'oppose pas à moi» ... (4) ou bien « ne fais pas pencher le plateau à mon désavantage» ... (5) « qu'il n'y ait pas de chute du plateau contre moi» ... (6) « ne pèse pas lourd contre moi» ... (7).

Notre texte porte 3 (8) au lieu de 1 , 3 , 4 (9) ou 1 ...

Il porte le signe × au lieu de † peut-être par confusion avec le signe ÷ en hiératique (10).

s set écrit avec le déterminatif de l'homme et non du Dieu Bélier.

Enfin, au lieu de l'écriture (11) ou (12) (position, place, condition de vie) (13) nous trouvons la variante (foule, masse, humanité) (14) qui se rencontre également avec l'orthographe (15) ou (15) ou (16). Autre variante : (16) ou (17)

La formule est presque complète. Il manque seulement l'expression terminale = que l'on trouve sur le papyrus Nebsemi (19).

Ce beau scarabée de cœur, don de E. Prisse d'Avennes provient-il des fouilles effectuées par A.C. Th. E. Prisse d'Avennes dans la nécropole thébaine? En tous les cas, il perpétue dans un musée provincial le souvenir du grand égyptologue auquel nous devons la Chambre des Ancêtres du Louvre et le papyrus Prisse.

- (1) Maspero G., Guide du Musée du Caire 1912, p. 321.
- (3) PIANKOFF A., Le Cœur dans les Textes Egyptiens... Paris 1930.
  - (3) Budge W., the Book of the Dead. Pap. Ani.
- (4) Erman. La Religion des Egyptiens. Trad. H. Wild, Payot 1952, p. 321.
- (5) Montet P., La vie quotidienne au temps des Ramsès. p. 305.
- (6) Le Page Renour. The Egyptian Book of the Dead. Translation and Commentary Part II, p. 76.
- (7) Allen Th. G., The Egyptian Book of the Dead... p. 115.
- (8) La croix A est distinctement placée en avant du dieu assis.
- (°) Par confusion des signes. A moins que prenne ici la valeur nb qu'il prendra dans les textes cryptographiques. (Sauneron et Yoyotte, Rev. d'Egypt., t. 7, 1950, p. 10).

- (10) Möller. Palæographie III, 564-565.
- (11) Aa-Pf (Classification de Naville).
- (12) Ast-m-khebet. Daressy, A. S. A. E., 1920 t. 20.
- Grammar... p. 220. Gardiner A., Egyptian Grammar... p. 558; Budge. The Book of the Dead., p. 79.
- (14) Wb, I, p. 221.
- (15) Ih. (Class. de Naville).
- (16) Pd. (Class. de Naville).
- (17) Ae-Ba (Class. de Naville).
- (18) « Les conditions durables », Maspero. Guide du Musée du Caire. 4è ed., 1912, p. 321. « La durée de vie humaine » (Le Page Renoue).
- (10) Ou = 5 | Bm. 7 865, BIRCH D., «Formulas relating to the heart», ZAS, 1866, p. 69; 1867 p. 16-54.
- LE PAGE RENOUF, Part II, p. 77.



